



BAREME d'HONORAIRES du 25/09/2020
EN TRANSACTION

Honoraires TTC à la charge du vendeur ou à la charge de l'acquéreur

Prix de Vente	Honoraires TTC
redaction compromis de vente	400 €
de 0 à 29 999 €	2 500 €
de 30 000 à 59 999 €	6 500 €
de 60 000 à 89 999 €	7 500 €
de 90 000 à 119 999 €	8 500 €
de 120 000 à 149 999 €	9 500 €
de 150 000 à 179 999 €	10 500 €
de 180 000 à 249 999 €	11 500 €
de 250 000 à 299 999 €	12 500 €
de 300 000 à 349 999 €	13 500 €
de 350 000 à 399 999 €	14 500 €
de 400 000 à 449 999 €	15 500 €
450 000 € et plus	3,5%

Les tranches du barème ci-dessus ne sont pas cumulatives entre elles.

Nos honoraires sont prévus à la charge des vendeurs sauf convention contraire : en cas de successions, d'habilitations familiales et de toutes décisions de justice dans ce sens. Dans ce cas, les honoraires seront à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus.

HONORAIRES DE LOCATION TTC :

- Honoraires de visites, constitution dossier, rédaction de bail :
10 €uros/m² à la charge du bailleur + 10 €/m² à la charge du locataire
- Frais d'état des lieux :
3 €/m² à la charge du bailleur + 3 €/m² à la charge du locataire.

Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial
La délivrance d'une note est obligatoire

SAS Ris Immobilier siège social 59 rue Albert rémy 91130 RIS-ORANGIS

RCS Evry B383792801 - Au capital de 200 000 € - APE 6810 Z

Carte Transaction délivrée par la CCI de l'Essonne sous le numéro CPI91012016000010741

Garantie financière SOCAF 200 000 € - RCP SAA 15 av. de suffren 75015 Paris n°SP10451